

Fiche Adhérent 2026-2027

Atelier : **PEINTURE sur SOIE**

Animatrice : **Christine GONZALO**
Co-Animatrices : **Christine DUPRAT et Joëlle TOUCHARD**

Sexe : ☐ Féminin / ☐ Masculin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile Portable :

Travail Courriel :

TARIFS	Adhésion CCLER *Faire un chèque à l'ordre du CCLER	35 €/an	☐ réglée le
	Cotisation Atelier *Faire 3 chèques de 10€ à l'inscription à l'ordre du CCLER Peinture sur Soie	30 €/an	☐ réglée le

☐ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec les règlements.

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet et Facebook.
Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à

Le

« Lu et approuvé »

Signature



REGLEMENT INTERIEUR
Atelier PEINTURE sur SOIE
Année 2026-2027

Animatrice : **Christine GONZALO** : 06.03.01.87.77
Co-Animatrices : **Joëlle TOUCHARD** : 06.65.55.47.20 et **Christine DUPRAT** : 06.74.04.17.47
Jour : **Tous les lundis** Lieu : **Salle Amandine** Horaires : **13h30 à 16h30**

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion annuelle au CCLER (Assurance, secrétariat). <i>*Faire le chèque à l'ordre du CCLER</i>	35 €/an
	Cotisation à l'Atelier Peinture sur Soie Adultes <i>*Faire 3 chèques de 10 € à l'ordre du CCLER atelier Peinture sur Soie</i>	30 €/an Peintures comprises

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les cours.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).

Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
 - Des dégradations qu'il pourrait commettre.
- De l'entretien et du nettoyage du matériel dont il aura l'usage : (table, toile cirée, chaise, lavabo...).

Avant de débiter toute activité, l'adhérent devra protéger sa table avec **une toile cirée** personnelle à rapporter avec lui après chaque fin de cours.

Le port d'une blouse ou grande chemise est recommandé.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

La Présidente, Christine DUPRAT

✂-----
(à découper et à remettre à l'animatrice).

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du **CCLER** (*Club Culturel de Loisirs, d'Expression et de Récréation*), concernant l'**Atelier Peinture sur Soie Adultes** pour l'année **2026-2027**.

Date :

Signature :